

Rubrique = "école"

pour les communes qui ne verraient pas l'intérêt d'une rubrique "enfance-jeunesse" ou qui auraient une rubrique "enfance jeunesse" mais qui voudraient faire ressortir // mettre en avant la

but du jeu :

Donner à comprendre l'organisation scolaire sur la commune

De l'inscription à l'école, en passant le transport scolaire



Dernière modification le -

Transport scolaire

Une navette scolaire en bus est assurée par le Département de l'Isère,

- le matin : 8h15 départ place de mairie et arrivée à 8h25 à l'école.

- le soir : 16h35 départ du groupe scolaire et arrivée à 16h45 place de la mairie.

Rappel : la carte OùRA! et le titre de transport à jours sont obligatoires pour l'accès au car. Les élèves de moins de 3 ans ne sont pas admis dans le car

Pré-inscription à l'école

Projet éducatif ?

> Alpilink

Le titre de la page : "Ecole" a disparu